



NUMÉRO **34**

Dossier

**Les archives
à Saint-Martin-d'Hères :
Exploit en vue**

Déménager 38 kilomètres linéaires
d'archives... presque un Marathon /
Tous en boîte ! /
Le déménagement avant le
déménagement /
Pendant ce temps la vie continue

Nouvellement en service...

Archives de la famille du Boys
et papiers des frères Barthélemy

Le Point sur...

Il y a 800 ans, Grenoble sous les eaux

Cotes à l'affiche...

Inv 38/218. Chemins d'Étoiles /
10 Fi 94. Femmes des années 40

La trouvaille de l'archiviste...

Week-end à Londres

Projet phare de la mandature, la construction du nouveau bâtiment des Archives départementales à Saint-Martin-d'Hères constitue une fois de plus l'essentiel de l'actualité de ce service patrimonial mais aussi, nous allons le voir, administratif.

Dans ce numéro les agents des Archives départementales, qui œuvrent la plupart du temps dans l'ombre, sont sous les feux des projecteurs. En effet, de nombreuses questions sont quotidiennement posées sur la méthode et les enjeux du futur déménagement. Outre le suivi du chantier, la préparation de la migration des 38 km d'archives conservées sur les rayonnages du bâtiment actuel est prioritaire dans les activités du service depuis maintenant 4 ans. Pendant ce temps les missions habituelles sont toujours d'actualité et toujours assurées. Conscient des contraintes de ce déménagement très particulier et, osons le dire, gigantesque, ainsi que du calendrier contraint de l'opération, le Département a créé deux postes d'archivistes pour renforcer l'équipe existante afin que tout soit prêt en temps et en heure. Je vous laisse découvrir la stratégie mise en place pour relever ce défi, selon les termes de la directrice des Archives, Hélène Viallet.

Bonne nouvelle, les chercheurs n'ont pas besoin d'attendre d'être installés dans la nouvelle salle de lecture pour découvrir le résultat de ces efforts. De nombreux fonds sont régulièrement rendus disponibles et ouverts à leur curiosité. Un automne très studieux en perspective !

Je vous souhaite bonne lecture.

Jean-Pierre Barbier

Les archives à Déménager 38 kilomètres linéaires d'archives...

Hélène Viallet, directrice et capitaine de l'équipe

Toute personne ayant eu à déménager a vécu le stress que cela représente, tant au plan matériel que psychologique : faire du tri et donc jeter, gérer le changement... Plus les strates d'histoire familiale sont nombreuses et plus le déménagement s'apparente à une véritable épreuve. Cela explique les réactions spontanées et souvent stupéfaites que j'entends souvent lorsque j'annonce les données du déménagement des Archives de l'Isère de leur site grenoblois vers le nouveau bâtiment de Saint-Martin-d'Hères.

En réalité, pour avoir déjà vécu une fois un déménagement d'Archives départementales, l'énormité du linéaire de documents à transférer doit être tempérée par des facteurs plus rassurants. Cette masse colossale de boîtes, de registres, de plans et autres types de documents n'est pas simplement posée sur des rayonnages : la plus grande partie en est déjà classée, référencée et localisée très précisément dans le bâtiment actuel, puisque cela est fondamental pour le bon exercice de nos missions quotidiennes. La gestion rigoureuse de notre « stock » existe indépendamment des nécessités du déménagement. Ce n'est pas le cas d'un particulier qui en vidant les armoires doit prendre au fur et à mesure des décisions sur les objets qu'il met en cartons : jeter, trier ? conserver mais où ? La réalité des opérations est bien différente pour un service d'Archives.

Depuis que le Conseil départemental a pris la décision en 2015 de construire sur un nouveau site le futur bâtiment des Archives départementales et que le calendrier des opérations a été connu (une livraison pour 2020), tout le service a dû se mobiliser : nous devons être prêts pour le jour « J », c'est-à-dire le premier jour du déménagement. Cet objectif prioritaire impose de mettre en place une stratégie qui se superpose à la poursuite quotidienne de nos missions de service public.

En préalable, nous avons identifié les principaux défis à relever : rattraper le retard de classement et d'inventaire des fonds et améliorer la conservation matérielle des documents.

En effet, l'accroissement annuel du linéaire d'archives grâce aux versements administratifs, dons, dépôts et achats d'archives privées a été pendant des années supérieur à la vitesse de classement et d'inventaire des fonds.

Or, les archives s'accroissent sans cesse : il n'est pas possible d'« arrêter le tapis roulant ». Si actuellement la plupart des versements provenant des administrations publiques arrivent en ordre et munis d'un inventaire, cela n'a pas été toujours le cas il y a 30 ou 40 ans en arrière. De plus, la plupart des fonds d'archives privées n'arrivent ni identifiés ni classés. Un arriéré de classement s'était accumulé au fil des années, faute de temps pour les classer.



Saint-Martin-d'Hères : Exploit en vue presque un Marathon

Certains fonds restaient de ce fait inaccessibles aux chercheurs, situation fâcheuse car si l'on conserve des documents, c'est précisément pour qu'on les utilise. Mais sans inventaire, comment savoir de quoi il s'agit ? Un état général des fonds a d'abord été réalisé, puis une planification des objectifs d'inventaire en fonction de différentes priorités a été mise en place. Les archivistes ont chacun la responsabilité d'un ensemble de fonds, soit par secteur administratif de provenance (par exemple les services de l'État, les études notariales, les services du Département etc.), soit par typologie (archives privées, fonds iconographiques) ou par période (archives avant 1800, archives de la période 1800-1945 ou postérieures à 1945).

Grâce aux efforts conjugués de l'ensemble des agents du service, des centaines de versements ont été dépoussiérés, reconditionnés, classés, inventoriés, et cela se voit ! Certains étages de notre bâtiment actuel qui concentraient des gisements de fonds à traiter ont vu leur physionomie se transformer : les ballots krafts laissant la place à des conditionnements adéquats, étiquetés, permettant de supporter les opérations de déménagement... Une bien belle action collective, en maillot, pardon, blouse bleue...

Le recrutement de deux archivistes a permis de s'attaquer enfin à deux chantiers attendus depuis des décennies et laissés en attente faute de personnel

pouvant s'y consacrer entièrement : l'inventaire des archives de l'entreprise Bouchayer-Viallet et des autres sociétés affiliées (voir *Chroniques* n°32) puis des autres fonds d'archives d'entreprises emblématiques de l'histoire industrielle iséroise dans la vallée de la Romanche ; mais aussi les centaines de ballots d'archives du Parlement de Grenoble (XVI^e-XVII^e siècles) dont le contenu demeurerait inconnu.

Peu à peu, sur un rythme très régulier grâce à l'investissement de chacun(e), le vrac a reculé, le métirage linéaire classé a pris le dessus sur les fonds restant à traiter.

La partie est en passe d'être gagnée : l'immense majorité des fonds d'archives sont identifiés, inventoriés, classés et rangés dans des boîtes qui assureront leur protection pendant de longues années. Chaque boîte, chaque registre est référencé et localisé dans le logiciel Gaia. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 1067 fonds et 555751 cotes à l'automne 2019.

Nous attendons les déménageurs de pied ferme !





Dossier

Tous en boîte !

Les archives à Saint-Martin-d'Hères :

Pour protéger les documents des chocs des manipulations et des variations climatiques, rien ne vaut un conditionnement adapté, une boîte, un tube, une pochette. Or pour bon nombre de fonds, les documents étaient restés à nu posés sur les étagères, ou dans des boîtes usées ou mal adaptées.

INTERVIEW D'ALEXANDRE, CHARGÉ DE
LA CONSERVATION PRÉVENTIVE ET DES ARCHIVES
PRIVÉES ICONOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES.

Laquelle de vos fonctions est-elle la plus impactée par la préparation du déménagement ?

La première prend actuellement le pas sur la seconde. En effet, je me suis rendu compte que depuis le mois de mars je n'ai pas pu toucher aux fonds iconographiques dont j'ai la charge si ce n'est pour les intégrer dans un programme de conservation préventive.

Justement, qu'entendez-vous par conservation préventive ? N'est-ce pas la même chose que la restauration ?

La restauration traite le document lui-même en tâchant de réparer ce qui peut l'être. La conservation préventive vise à contrôler l'environnement des documents pour qu'ils soient dans les meilleures conditions de conservation possible, et que leur état ne se dégrade pas. Tout débute par des contrôles, c'est la raison pour laquelle nous effectuons des relevés réguliers de température et hygrométrie. Nous pointons les conditionnements dégradés voire inexistantes de façon à prévoir leur remplacement.

Pourquoi ces tâches sont-elles liées au déménagement ?

La conservation préventive est une priorité de tout service d'archives, en dehors d'un contexte de déménagement. La perspective du transport de ces milliers d'articles (boîtes, registres, pochettes) rend simplement plus urgent le recours à un conditionnement adapté. Tous les « non déménageables en l'état » ont été repérés lors de la RGF (revue générale des fonds, voir *infra*) et une solution doit être trouvée pour chacun. Des chantiers prioritaires ont été définis.

Parlez-nous du « marché public d'emballage »

Contrairement aux déménagements « standards », l'emballage – nous préférons le terme de conditionnement – n'est pas lié à l'opération de déménagement, même si un conditionnement adapté est indispensable au transfert en sécurité des milliers d'articles. Nous ne « déballerons » pas à l'arrivée, contrairement à un particulier qui vide ses cartons dans les placards. Les articles seront déposés sur les étagères dans leur conditionnement, lequel est appelé à durer plusieurs dizaines d'années au moins. C'est la raison pour laquelle nous achetons des conditionnements très spécifiques, adaptés en taille et en composition à chaque typologie de documents. Les fournisseurs sont aussi très spécifiques et vous imaginez bien que tout ceci à un coût et qu'il y a des arbitrages à faire...

Finalement, qui reconditionne ?

Tous les agents du service sont concernés. Mon rôle est d'accompagner chacun dans le traitement des



Exploit en vue

fonds dont il a la charge et de conseiller mes collègues sur les bonnes pratiques à adopter. Je prévois aussi avec eux la quantité et le type des différentes boîtes et cartons dont ils auront besoin afin de bien anticiper les commandes.

Il paraît que certains documents sont très sales ?

La poussière est l'ennemi n°1 des documents et donc des archivistes : elle fixe la pollution, les bactéries. C'est pourquoi, avant d'être mis dans des boîtes, les documents sont nettoyés avec un aspirateur spécial. C'est un travail ingrat et salissant, mais ô combien indispensable ! La poussière se redéposant sans cesse, il est prévu un dépoussiérage de l'ensemble des conditionnements juste avant le déménagement. Une consultation est en cours afin de choisir le prestataire. Nous ne déménagerons pas la poussière !



2014



2019

Minutes des notaires : avant / après

Une des plus importantes opérations de reconditionnement concerne les minutes des notaires. Près de la moitié des quelques 40000 documents présents en sous-série 3 E se trouvait en effet simplement posée sur les étagères, sans être protégés de la lumière, de la poussière ou des manipulations.

En 2014, nous nous sommes donc fixé pour objectif de les dépoussiérer et mettre en boîte avant notre départ afin que le transfert vers leur nouveau magasin soit sans danger.

Actuellement, après 56 mois de travail, 17500 articles ont déjà été traités.

7 agents ont travaillé à cet immense chantier par alternance tandis que les archivistes en charge du fonds et de la conservation préventive en ont profité pour vérifier l'état matériel des documents et la justesse des différents instruments de recherche. Benjamin, qui s'occupe de les reconditionner depuis juillet 2018, espère bien remporter cette course contre la montre.

Dossier

Le déménagement avant le déménagement

MATHILDE, CONSERVATRICE-ADJOINTE

Nous savons tous qu'un déménagement réussi, c'est un déménagement bien préparé. Les affaires sont propres, emballées, bien protégées, prêtes à partir. Les cartons sont numérotés et qui ne veut pas défaire douze cartons à la recherche d'une paire de chaussettes aura dressé la liste de leur contenu. Et, dans l'idéal, on a décidé et indiqué la destination de chaque meuble, de chaque carton : dans le salon face à la fenêtre le canapé, on a mesuré ça rentre parfaitement, dans la chambre le carton 34 avec les fameuses chaussettes. Ainsi le jour J tout est prêt et vos amis venus donner un coup de main vous bénissent : quelle joie de porter vos cartons dans ces conditions !

Aux Archives départementales c'est pareil mais à plus grande échelle. Les mots d'ordre : anticipation et réflexion. La préparation des fonds nous occupe quotidiennement depuis quelques années. On dépoussière, on classe, on (re)met en boîte des mètres et des mètres linéaires. Tout est fait nous l'avons vu pour que nos 38 kilomètres linéaires de documents voyagent dans les meilleures conditions de Grenoble à Saint-Martin-d'Hères.

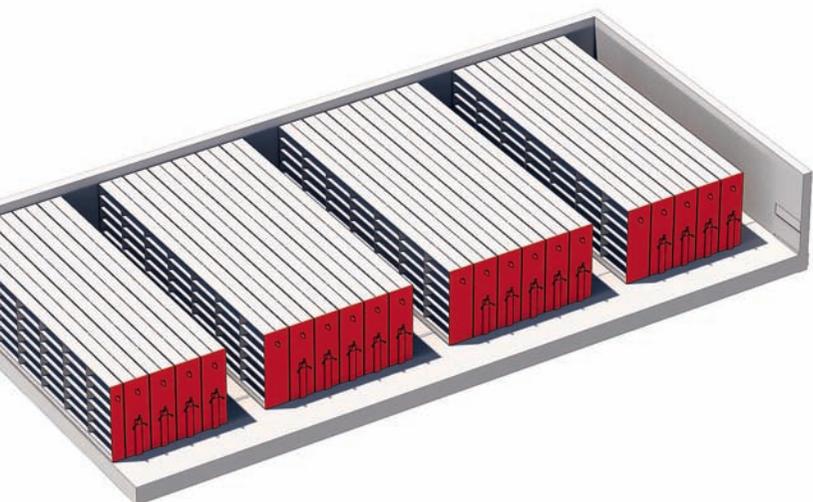
Mais comment les ranger une fois là-bas ? Idéalement on répond à un objectif triple : optimiser la gestion de l'espace, assurer de bonnes conditions de conservation et faciliter la communication vers la salle de consultation. Nous avons peu de marge de manœuvre à Grenoble faute d'espace et nous avons même dû,

parfois, privilégier le gain de place au détriment du reste. Le bâtiment de Saint-Martin-d'Hères change complètement la donne. Bien plus vaste, il permettra d'accueillir jusqu'à 69 kilomètres linéaires de documents. Une formidable occasion de repenser l'implantation des fonds !

Cette réflexion doit être évidemment menée avant le début du déménagement car il ne sera plus temps ensuite de se poser des questions. Ce travail chronophage est donc réalisé en amont, en ce moment-même. On part de l'existant à Grenoble et on le déménage « virtuellement » dans les futurs magasins de Saint-Martin-d'Hères. Cela demande de connaître le plus précisément possible ce qu'on déménage et l'endroit où on le range à l'arrivée.

Toute l'équipe des Archives s'est d'abord mobilisée à l'automne 2017 pour réaliser une première « Revue générale des fonds » magasin par magasin, tablette par tablette, en prenant leurs mesures : métrage linéaire, profondeur et hauteur de boîtes. De premières observations ont été faites sur les améliorations à apporter pour Saint-Martin-d'Hères : mettre à plat certaines boîtes aujourd'hui debout, desserrer des registres, rassembler au même endroit des fonds ou versements aujourd'hui dispersés faute de place lors de leur entrée aux Archives.

La connaissance affinée de nos fonds a permis d'ajuster avec les architectes la répartition des rayonnages fixes ou mobiles au sein des magasins. Elle s'est aussi avérée indispensable lors de la rédaction du cahier des charges des futurs rayonnages : grâce aux données collectées, les archivistes ont décrit précisément



Les archives à Saint-Martin-d'Hères : Exploit en vue

Les modulations de tablettage dont ils auront besoin. Deux magasins « témoins », un fixe et un mobile, équipés bien avant les autres, permettent de tester les rayonnages (tablettes, séparateurs, facilité de manipulation des épis mobiles), de vérifier que la circulation est aisée, d'ajuster l'éclairage. Nous disposons aujourd'hui des plans précis de tous les magasins et de leur capacité en mètre linéaire.

Une seconde « Revue générale des fonds » en cours de réalisation met à jour, améliore, corrige le premier travail pour prendre en compte les nombreux classements et reconditionnements réalisés ces deux dernières années.

Fin 2019 nous traiterons toutes les données collectées, ligne par ligne, pour attribuer à chaque versement ou sous-série un rangement type : fixe ou mobile, profondeur de rayonnage de 35 ou 40 cm, espacement entre tablettes... Ensuite grâce à de nombreux tableaux et beaucoup de remue-méninges, nous choisirons l'emplacement futur des documents en tentant de concilier au mieux leur conservation, leur communication et l'optimisation de l'espace. Ce travail, que nous appelons « déménagement virtuel » nous permettra d'indiquer aux déménageurs la localisation des cotes et de suivre les opérations du déménagement « pour de vrai ». Bien sûr le passage du virtuel au réel ne se fera pas sans anicroche, imprévu ou ajustement de dernière minute. Mais pas de panique : un dernier récolement sera réalisé au fur et à mesure pour vérifier la présence de chaque cote et sa localisation. Notre logiciel Gaia sera mis à jour dans le même temps pour que tout soit prêt le jour de l'ouverture.

Aux Archives,
le déménagement
c'est maintenant !



Clara et ses ballots

« Arrivée en janvier 2018, J'ai été recrutée pour traiter les 150 m³ de procédures civiles du Parlement de Dauphiné restant à cette date non-traitées (2B).

C'est donc à ce chantier qu'est pour moi associé le déménagement. Il s'agit de dossiers poussiéreux, emballés depuis 1957 dans du papier kraft et alignés les uns à la suite des autres sur les rayonnages. Chaque jour j'ouvre un ou deux ballots tel des paquets cadeaux sous le sapin de Noël.

Je dis paquet cadeau car c'est toujours un peu la surprise. Dans quel état vont être mes dossiers ? Est-ce bien des procédures civiles ou un autre type de dossier ? Sont-ils complètement désorganisés ou faciles à traiter ?

De quand datent-ils ? XVI^e ? XVII^e ? XVIII^e siècle ? Dans quelle langue ? Vais-je trouver un document scellé ? Y aura-t-il un beau plan ? Est-ce qu'il s'agit d'affaires classiques ou sortent-elles de l'ordinaire ?...



Chaque ballot est différent mais impossible de les étudier en détail, le temps presse. Il faut dépoussiérer les dossiers, les identifier, les dater, les reconditionner et les organiser selon une logique chronologique avant qu'ils ne partent pour Saint-Martin-d'Hères. Ce n'est donc qu'une première opération qui rendra les procédures du Parlement déménageables et consultables dans le prochain bâtiment des Archives avant que l'on puisse les analyser plus finement et les indexer. Entre janvier 2018 et août 2019, 377 ballots ont été traités ce qui équivaut à 6647 dossiers dont 6026 de procédures civiles. 298 ballots attendent encore sur les rayonnages ! »

Pendant ce temps la vie continue

Aurélie

Je ne le cache pas : je suis désormais une archiviste pleinement satisfaite. Ma satisfaction ? Avoir pu enfin inventorier des documents qui dormaient sur nos étagères depuis des lustres. Grâce aux exigences du déménagement, le travail d'identification, de classement et de conditionnement a pris une nouvelle ampleur. Il faut souligner aussi que depuis 30 ans que je sillonne le département pour aider les petites communes à gérer leurs dossiers et que je classe ici-même leurs archives déposées, la situation s'est très nettement éclaircie sur ce front. J'ai pu cet hiver en soutien aux autres archivistes m'attaquer à des petits fonds privés restés sans classement et de ce fait inaccessibles. Le résultat ? De bien belles rencontres. Vous pourrez les découvrir grâce aux inventaires désormais disponibles. Cette dynamique de classement ne risque pas de s'éteindre et disposera à Saint-Martin-d'Hères de locaux bien plus convenables. Les classements se poursuivront au même rythme, nos lecteurs le méritent.

Les rayonnages étaient pratiquement saturés lorsque la décision de construction fut prise, et pourtant les Archives ne pouvaient pas fermer leurs portes à l'accroissement annuel d'archives publiques 5 ans avant de déménager.

Il a fallu gérer au mieux le mètre linéaire restant, et donc décider des versements qui seraient acceptés, et de ceux qui devraient rester en attente dans les administrations. Mais simultanément, il fallait réserver des mètres pour l'accroissement causé par les actions de reconditionnement, d'où des opérations à tiroir.

Mais laissons la parole aux archivistes :

Bonjour à tous,

Suite au traitement d'une partie du 175 J, je vous signale de l'espace libre d'un seul tenant au BO (environ 70 ml), pour vos éventuels chantiers.

Localisation : BO 1 3/2/2 au BO 1 3/10/6 ; BO 1 4/1/6 au BO 1 4/2/6

A bon entendeur...

j-sylvain

Voici le message reçu par les archivistes il y a quelques semaines. Le déménagement approchant, le traitement des fonds d'entreprises se poursuit et fournit un exemple typique des problématiques de gestion d'espace au sein d'un service d'archives. Le chantier de reconditionnement de la correspondance de la Compagnie universelle d'acétylène et d'électrometallurgie (175 J) permet désormais une conservation optimale de ces documents et, une fois n'est pas coutume, de gagner de la place ! Les 74 mètres linéaires initiaux sont devenus 50 à l'heure actuelle grâce à l'utilisation de 672 pochettes, sangles et boîtes. La réponse n'a pas tardé :

J'ai utilisé l'espace formé par les deux travées en vis-à-vis BO 1 3/9/1 à BO 1 4/2/6 pour y relocaliser la série A désormais reconditionnée. Ne reste donc plus disponible que BO 1 3/2/2 à BO 1 3/8/6. Éric

Et les archives publiques contemporaines ?

Explications de Sonia, archiviste chargée de fonds contemporains (État et Hôpitaux). Pendant les préparatifs, la collecte continue : conseiller les administrations dans la gestion de leurs documents, papier et électroniques, les accompagner dans leurs projets d'archivage, valider leurs destructions. Et sélectionner les documents essentiels à conserver. L'enjeu, crucial pour la constitution du matériau historique de demain, devient critique en période de déménagement et de quasi saturation du bâtiment. Privilégier les documents à très fort intérêt, faire entrer les dossiers de services peu représentés, définir un mètre maximum pour les versements, constituer des échantillons pertinents, faire patienter les administrations, les accompagner dans leurs projets d'externalisation... Les archivistes doivent procéder à des arbitrages et saisir les occasions de collecte lorsqu'elles se présentent. Difficile en effet de reporter la prise en charge de fonds à fort potentiel à l'après déménagement... Alors, il faut composer et parfois revoir les priorités de classement et limiter la précision des descriptions. Rien n'empêche de reprendre un inventaire lorsque nous serons installés à Saint-Martin-d'Hères. La communication entre archivistes, déjà fondamentale en période « normale », prend encore plus d'importance : réflexion sur le temps nécessaire pour chaque mission, prévision des tâches à confier à chacun, dévolution des espaces

Les archives à Saint-Martin-d'Hères : Exploit en vue

de stockage et de traitement nécessaires aux opérations de description/reconditionnement, estimation des besoins en matériel de conditionnement... Echanges, priorisation et partage des ressources sont les clés de la réussite de notre déménagement.

INTERVIEW DE CAROLINE, ARCHIVISTE

Quelles sont vos activités ?

Je m'occupe d'archives dites modernes (période 1800-1940) et d'archives privées (série J). À la différence des archivistes en charge de la collecte d'archives publiques, j'ai très peu d'urgences d'archivage à gérer, ce qui permet de maîtriser son agenda. Mais le volume à préparer pour le déménagement est bien plus conséquent, les archives privées étant souvent transmises « dans leur jus », avant d'être classées aux Archives de l'Isère, alors que les archives publiques arrivent inventoriées et en carton. Pour les archives privées, il y a eu le fonds « Frieskies », le fonds « Cubitainer », le fonds « Pink Lady »...

Quelles sont les incidences de la préparation du déménagement sur votre travail ?

Ma première réaction est de dire que certaines activités se sont fortement ralenties : rédaction de guides de recherche, recherches par correspondance, ateliers d'initiation à la recherche, projets de numérisation. Nous ne pouvons plus répondre de façon approfondie à toutes les demandes de recherches faites par correspondance. Les choix de traitement des archives ont évolué, déterminés non par l'intérêt historique mais par le caractère transportable en l'état ou non. En septembre 2017, environ 1000 mètres

d'archives privées n'étaient pas transportables à cause d'une absence de conditionnement et de leur état de vrac. En mai 2019, le chiffre est passé à 450 mètres. Les fonds en attente étaient très volumineux, peu demandés par les chercheurs (car non inventoriés) ou avec des suppléments arrivés longtemps après. Leur cas a été résolu grâce au recrutement d'un archiviste. Les autres fonds ont été attribués aux agents du service en fonction de leurs compétences. En 18 mois, 10 personnes sont intervenues pour résorber cet arriéré.

Avez-vous fait de belles découvertes ?

Parmi les fonds volumineux, citons l'entreprise Bouchayer et Viallet, la société de construction métallique Morel, la taillanderie Bret. Le fonds de l'Office départemental de l'enfance maltraitée s'est avéré être un fonds d'archives publiques, témoin de l'action pionnière du Département de l'Isère en matière de protection de l'enfance. Pour les fonds avec suppléments, il faut citer l'électro chimiste Keller et Leleux, l'architecte Pierre Egal, la ganterie Jouvin ou les archives paroissiales déposées. Citons aussi le drapier Guinard, de Pont-en-Royans ou l'association humanitaire Esperanza qui intervenait en Amérique du Sud et en Afrique. Un autographe de Bernard Kouchner y a vainement été cherché, en revanche il faut signaler un atlas du Guatemala, témoin d'une époque où internet n'existait pas pour préparer une intervention humanitaire.

Une dernière remarque ?

À vous de jouer ! Des milliers de nouveaux dossiers ont été classés et ne demandent qu'à être étudiés.



Les archives à Saint-Martin-d'Hères...

Du côté des fonds anciens

Les fonds ecclésiastiques (série G et H), les archives de la Chambre des comptes (B, 7 à 9 B), les registres du Parlement (B et 2 B) et un large pan des autres fonds judiciaires d'Ancien Régime (10 à 13 B) ont connu dans les quatre dernières décennies une amélioration sensible de leur conditionnement, permettant de les considérer comme « déménageables en l'état ». Sans même évoquer les ballots de procédure du Parlement (voir par ailleurs), il n'en va toutefois pas de même d'autres archives dites « anciennes » (antérieures à 1790), resserrées dans des cartonnages aux liens usés et ouverts sur trois côtés, voire simplement posées sur les rayonnages.

Loin d'être une opération strictement matérielle, la préparation de ces centaines de mètres linéaires en vue de leur déménagement s'avère un chantier intellectuel d'ampleur. En effet, ne serait-ce que transférer le contenu des vieux cartonnages dans de nouvelles boîtes de format équivalent apparaît souvent comme peu pertinent, l'ancienne unité de rangement correspondant rarement à un « article » physiquement comme intellectuellement bien distinct de ses voisins. Dans le temps imparti, la solution ne peut pas toujours être un classement définitif : mais en scindant les cotes, en précisant au passage les analyses, un temps précieux peut être gagné sur la future reprise de ces fonds et la résolution de leurs lacunes.

Outre les fonds ou parties de fonds déjà cotés, des dizaines de mètres de « suppléments » plus ou moins bien identifiés sont à traiter. Ces ensembles se révèlent du reste très hétéroclites, souvent mal rattachés

à l'institution censée les avoir produits, voire attribués à tort. Une gymnastique critique et une fine connaissance de l'historique des institutions d'Ancien régime doivent constamment être mises en œuvre. Cependant, pour pouvoir déménager et à terme corriger les anomalies, il faut trancher, et apporter des réponses, au moins provisoires, à des questions longtemps laissées en suspens. Il s'agit avant tout de transformer les masses indistinctes en dossiers intelligibles, et de se risquer à les coter, même à titre provisoire.

Autant que possible, de nouveaux instruments de recherche (proposés uniquement en salle des inventaires, ou à solliciter auprès de l'archiviste en charge) ont été produits, soit pour maintenir l'accès aux fonds modifiés, soit pour en dévoiler de nouveaux : sous-séries 3 B (chancellerie du Parlement), 14 à 16 B (justices subalternes), 4 C (élection de Grenoble et du duché de Champsaur), 2 E (voir *Chroniques* précédent), 1 et 3 F, 216, 293 à 296 et 312 J issus de la série F, etc. Les chercheurs voudront bien l'excuser à la lecture des lignes précédentes : le temps réduit séparant désormais les Archives de leur déménagement impose désormais de privilégier la préparation des fonds sur la finalisation de ces inventaires et les réponses aux sollicitations des lecteurs. En espérant toutefois que ceux-ci feront entre-temps leur miel des sources inédites, notamment nominatives, nouvellement mises à leur disposition : papiers de familles (2 E), déclarations de grossesses (13 et 16 B supplément), rôles de taille et série suivie de procès-verbaux de saisie de tabac clandestin au début du XVIII^e siècle (4 C), etc.



Instruments de recherche

Archives de la famille du Boys (302 J) et papiers des frères Barthélemy (303 J)

Deux fonds sont venus enrichir les archives privées familiales, grâce au dépôt effectué fin 2016 par les descendants d'Albert du Boys, un personnage de premier plan dans l'histoire du catholicisme français et dans la vie intellectuelle de l'Isère au XIX^e siècle.

Le premier ensemble est constitué par les archives de dix générations successives de la famille du Boys (fin XVI^e-fin XIX^e siècles) originaire du Pinet d'Uriage, installée à Villard Bonnot puis établie au château de la Combe de Lancey en 1806. La famille compte plusieurs avocats consistoriaux au Parlement de Dauphiné, puis s'oriente vers la magistrature après la Révolution. Les documents sont essentiellement des papiers de famille – peu d'archives de gestion du domaine – mais ce sont les personnalités de Gaspard-Marie du Boys (1761-1860) et surtout de son fils, Albert du Boys (1804-1889) qui rendent ce fonds particulièrement intéressant pour l'histoire politique et des échanges intellectuels au XIX^e siècle. Un des ensembles majeurs est la correspondance active et passive d'Albert du Boys avec des intellectuels, des théologiens et de nombreux prélats français et italiens, au premier rang desquelles Mgr Dupanloup dont il fit la connaissance en 1848 et qui fut très souvent son hôte au château de La Combe où il décéda en 1878.

Albert du Boys a été un historien du Dauphiné, un historien du droit et a beaucoup publié. Il présida

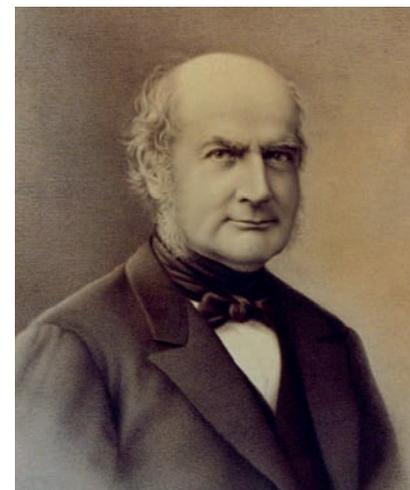
l'Académie delphinale à maintes reprises entre 1844 et 1866 et a exercé une influence prépondérante sur les travaux de cette société savante.

Très tôt conscient de sa forte personnalité, Albert du Boys a écrit ses *Mémoires et souvenirs* et constitué un recueil de lettres de jeunesse ; il a conservé une belle correspondance familiale qui nous laisse percevoir la profondeur des relations qui unissaient proches parents et familles alliées. Sa fille Netty (1837-1890), très proche de son père, a elle aussi entretenu une riche correspondance dont témoignent 40 années de relations épistolaires avec Mgr Dupanloup. Avec Stéphanie de Virieu, Netty du Boys fait partie de ce très petit nombre d'intellectuelles iséroises du XIX^e siècle, particulièrement soucieuses de l'éducation des femmes.

Les archives et les documents rassemblés par les deux frères Barthélemy, grands oncles d'Albert du Boys forment le second ensemble du dépôt. Outre des papiers de famille et de fonction, le chanoine François-Régis Barthélemy (1739-1812) et son frère l'avocat consistorial Jean-Baptiste Barthélemy d'Orbanne (1736-1798) lui ont transmis de précieux documents d'histoire dauphinoise remontant au XV^e siècle, et différents travaux historiques non publiés.

Grâce à la générosité des descendants d'Albert du Boys, ce sont des documents historiques majeurs qui s'offrent ainsi aux chercheurs pour de multiples investigations.

302 J 12



Recevez, Monsieur et cher ami, la
vive et sincère expression de mon tendre
et religieux attachement
Albert du Boys
ancien magistrat.

302 J 18

Il y a 800 ans, Grenoble sous les eaux.

Dans la nuit du 14 au 15 septembre 1219, la ville de Grenoble est en grande partie détruite par une brutale inondation. Celle-ci a pour origine la rupture d'un barrage naturel formé 28 ans auparavant à environ 30 kilomètres au sud-est de Grenoble, dans la vallée de la Romanche où se situe Saint-Laurent-du-Lac, ancien nom du Bourg-d'Oisans. Cette nuit-là, la retenue d'eau cède, le lac se vide et une énorme quantité d'eau se déverse dans le Drac, dévastant tout sur son passage en amont et au-delà de Grenoble. La vague descend la Romanche, le Drac et se jette dans l'Isère, balayant sur son passage les habitations de Vizille.

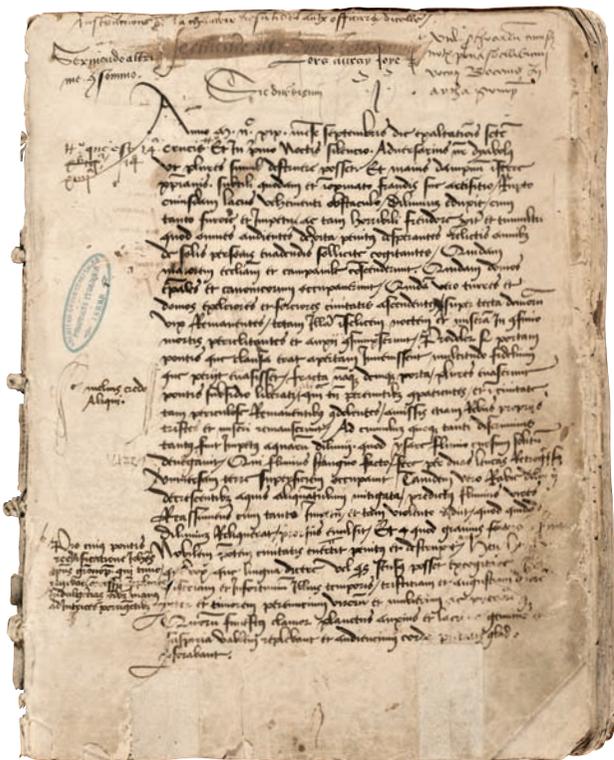
Grenoble est relativement épargnée par cette première vague. Mais la brusque montée des eaux du Drac entraîne un reflux de l'Isère, qui coule alors à contresens pendant quelques heures, emporte le pont Saint-Laurent et forme un lac dans le Grésivaudan à la hauteur de l'actuelle ville de Meylan.

Lorsque la décrue survient, ce lac formé par l'Isère se vide à son tour. Le niveau de l'eau monte alors dans la ville et les habitants sortent dans les rues pour fuir. Mais les portes de la ville sont fermées, comme toutes les nuits, et les grenoblois se retrouvent pris au piège sur les rives de l'Isère. Nombreux morts, maisons écroulées, l'unique pont de la ville emporté, cultures dévastées... les esprits de Grenoble et des bourgs environnants sont marqués pour des siècles.

De toutes les inondations qui ravagèrent Grenoble, celle-ci fut la plus dévastatrice. Elle est aussi très

bien documentée grâce à des textes contemporains de la catastrophe. Le plus riche en détails et le plus proche de l'événement est la lettre de Jean de Sassenage, alors évêque et coseigneur de Grenoble, qui fait dès le lendemain le récit de l'inondation. C'est grâce à lui que nous avons connaissance de tous les détails énumérés ci-dessus. L'objectif de l'évêque est de recueillir des fonds pour venir en aide aux sinistrés et en particulier pour la reconstruction du pont, élément indispensable au rétablissement de l'économie dévastée. Une copie manuscrite du XV^e siècle de cette lettre est conservée dans les archives de la Chambre des comptes du Dauphiné [B 3237]. Les deux coseigneurs de la ville, l'évêque et le Dauphin, éternels rivaux, sont cette fois-ci d'accord sur l'urgence de reconstruire le pont et d'encourager le repeuplement de la région en attirant de nouveaux habitants.

L'histoire du lac est assez bien connue, tant par les études géologique que par les textes. La fusion du glacier de la Romanche est à l'origine du premier lac d'Oisans vers 28000 avant notre ère. Cet ancien lac occupait plus ou moins entièrement ce que l'on nomme aujourd'hui la « plaine d'Oisans », partie élargie de la vallée de la Romanche entre la Vénéa en aval et le confluent du Vénéon en amont. Les fluctuations et les inondations périodiques de ce lac sont bien documentées dans le temps. La première mention de celui-ci apparaît en 1036 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre-en-Velay, alors possessionnée en Oisans.



B 3237

Au XI^e siècle, le lac est navigable et possède un port. C'est probablement l'un des plus grands lacs des Alpes du Nord française. Au XII^e siècle, se forme le lac « historique » ou lac Saint-Laurent. Une étude géologique a montré que l'histoire en était complexe, faite de retenues d'eau et de vidanges successives. Le géographe Raoul Blanchard utilise l'expression de lac à éclipses. D'autres inondations de moindre ampleur se produisent tout au long de l'Ancien Régime et ce malgré les tentatives de surveillances et d'endiguement des rivières (création du syndicat de la Romanche). Ce n'est qu'en 1848 que se concrétise le premier travail systématique d'assèchement avec un « projet général d'endiguement ». La vigilance est d'ailleurs toujours d'actualité pour l'administration départementale.

Après l'inondation de 1219 et la quasi disparition du lac, les terres asséchées sont alors appelées « *délaissées* » ou « *relaissées* » ou encore « *îles* ». En 1250, l'enquête delphinale, dite le *Probus*, mentionne les « *délaissées* » sur lesquelles se développent les pâturages et l'agriculture [B 2662]. Elles entrent peu à peu dans le temporel des dames de la Chartreuse de Prémol, fondée en 1234 par la dauphine Béatrix de Montferrat, épouse du dauphin Guigues VII. La suite est une alternance de contrats et de procès entre les religieuses et les habitants des communautés riveraines concernant des droits de pâturages, bûcherage et grangeages sur les domaines des chartrusines [17 H 51 et 52].

L'histoire mouvementée de ce lac a fait l'objet d'une exposition présentée pendant tout l'été au Musée des minéraux et de la faune des Alpes à Bourg-d'Oisans et intitulée *Le Lac Saint-Laurent et l'ENS du Marais de Vielle-Morte* (ENS comme Espace Naturel Sensible). Elle présentait les résultats d'études récentes sur les conséquences de cette catastrophe naturelle dans la plaine de Bourg-d'Oisans et en particulier l'utilisation des terres rendues disponibles lorsque le lac s'est vidé. La commissaire de cette exposition, Marie-Christine Bailly-Maître, directrice de recherches au CNRS et conservatrice du musée d'Huez et de l'Oisans, fut aidée dans ses recherches par René Verdier, professeur d'histoire honoraire à l'Université Grenoble-Alpes et président de Patrimoine en Isère. Tous deux présenteront leurs travaux lors d'une table ronde aux Archives départementales de l'Isère le 19 novembre 2019 à 16 heures.

À cette occasion, les panneaux de l'exposition seront à nouveau visibles pendant tout le mois de novembre dans le hall et la salle de conférences des Archives départementales.



Bib_fol108

Légendes ?

L'inondation frappe Grenoble alors que se tenait dans la ville la foire de septembre et que de nombreux marchands s'y trouvaient. Un an après la catastrophe, le 14 septembre 1220, l'évêque de Grenoble, Guillaume I^{er}, organise un pèlerinage à Notre-Dame de Parménie sur le territoire de Beaucroissant. La tradition rapporte que cette manifestation se renouvelant tous les ans et attirant pèlerins et forains est à l'origine de la célèbre foire. Pas de textes pour étayer précisément cette affirmation mais cette année, on a bel et bien fêté ses 800 ans.

Auguste Prudhomme, archiviste de l'Isère, rapporte dans son *Histoire de Grenoble* parue en 1888 que d'après une tradition « les archives delphinales furent emportées par l'inondation et que pour les reconstituer on dut procéder à une enquête générale sur les droits du dauphin dans ses différents domaines. Ce dernier fait est exact mais il ne saurait avoir nécessairement la cause qu'on lui attribue. Depuis le commencement du XIII^e siècle, André, comme la plupart des seigneurs de la région, s'était attaché à régler par des chartes précises le chiffre et le mode de perception des redevances qu'il était en droit d'exiger de ses tenanciers. Ces tentatives d'organisation ne supposent pas nécessairement que les titres antérieurs aient été anéantis... » Ce recueil, qui existe toujours et fait partie du fonds de la Chambre des Comptes, reçut le nom significatif de *Probus* [B 2662].



Inv 38/218 : Chemins d'Étoiles

Le musée de Saint-Antoine-l'Abbaye nous propose de découvrir l'incroyable histoire des reliques au Moyen Âge, de l'invention des corps saints aux prestigieux sanctuaires de pèlerinages. Autour des reliques, c'est tout un univers de pouvoir qui se dessine par l'entremise des seigneurs colporteurs de reliques au fil des sanctuaires bâtis pour les honorer et de la liturgie associée. À quel moment réellement le corps devient-il sacré ? La relique trouve-t-elle toute sa signification dans le seul accomplissement de miracles ?

Si l'Orient, par le biais de pèlerinages en Terre sainte puis des Croisades, est un "fournisseur" attesté de reliques, le prestige conféré aux sanctuaires détenteurs explique la multiplication d'abbayes, de trésors et d'églises monumentales

Parmi les documents présentés, trois appartiennent aux archives de l'Isère : deux inventaires de reliques du XVII^e [J 581] et un document majeur : l'*Inventaire raisonné des titres et papiers concernant tant l'abbaye de St. Antoine que plusieurs maisons de l'ordre* [1744, Inv 38/218].

Chemins d'Étoiles.

Reliques et pèlerinages au Moyen Âge.

Exposition jusqu'au 10 novembre.

Musée de Saint-Antoine-l'Abbaye

10 Fi 94 : Femmes des années 40

Dans un tout autre registre, Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère revient dans une exposition à venir sur l'histoire des femmes iséroises des années 1940, de l'entre-deux-guerres à la Libération. Leurs parcours, leurs choix et leurs rôles sont évoqués grâce à de nombreux documents – photographies, vêtements, témoignages textuels ou filmés, produits de substitution – présentés pour la première fois et dont certains appartiennent aux fonds des archives départementales.

Nous avons choisi de vous en présenter deux : une affiche sur le droit de vote pour les femmes ou plutôt sur leur non droit dont les images parlent d'elles-mêmes [10 Fi 94], et un tract du Comité Populaire Féminin pour manifester contre le ravitaillement, distribué clandestinement à Grenoble dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai 1941 [77 M4].

La place accordée aux femmes et le regard qu'on leur porte sont autant d'enjeux qui animent aujourd'hui notre société. Loin de la postérité des hommes, les femmes et leurs actions ont souvent été oubliées ou peu valorisées, notamment dans le récit de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, qu'elles soient résistantes, collaborationnistes, soldates, juives, mères de famille ou ménagères, les femmes ont dû se positionner, s'engager ou simplement tenter de survivre à cette période troublée de l'Histoire. Cette exposition invite le visiteur à se plonger au cœur du quotidien des femmes à cette période troublée de l'Histoire.

Femmes des années 40.

Du 23 novembre 2019 au 18 mai 2020.

Musée de la Résistance
et de la Déportation de l'Isère



77 M 4



10 Fi 94



POUR NOUS JOINDRE

Par courrier :

Hôtel du département,

7 rue Fantin-Latour,

BP 1096

38022 Grenoble cedex 1

Par courriel :

[archives-departementales](mailto:archives-departementales@isere.fr)

[@isere.fr](mailto:archives-departementales@isere.fr)

Compteurs d'archives

Archives notariales

Trois registres ont rejoint les minutes de leur étude :

* Minutes de Me Gimond, notaire à Chatte, 1517-1522, retrouvées dans le dépôt des archives de la commune de Saint-Marcellin. [3 E 35183]

* Minutes de Me Foity, notaire à Vinay, 1783 - an IV, restituées grâce à l'entremise d'un de nos lecteurs.

Qu'il en soit ici remercié.
[3 E 35184 - 35185]

Du côté des archives communales

Saint-Paul-de-Varcès : classement des archives communales déposées. Ce fonds est complet pour le XIX^e s. Signalons la série des registres de délibérations de 1838 à 1923 et des recensements de la population 1819 - 1936 qui compléteront les listes nominatives conservées en 123 M 458 et qui ne commencent qu'en 1896.

[4 E 738 / 1-106], 3.50 ml

Pratique

Grenoble sous les eaux

Table-ronde autour des travaux de Marie-Christine Bailly-Maître, directrice de recherches au CNRS et conservatrice du musée d'Huez et de l'Oisans et de René Verdier, professeur d'histoire honoraire à l'Université Grenoble-Alpes, sur la crue du 14 septembre 1219 et ses conséquences. Contribution d'Anne Lemonde, maître de conférences en histoire médiévale à l'Université Grenoble-Alpes. Mardi 19 novembre à 16 heures, auditorium des archives départementales, entrée libre dans la limite des places disponibles.

Fermeture de Noël

Cette année encore la fermeture annuelle au public de notre salle de lecture a été répartie sur deux périodes : la semaine du 15 août et celle de Noël.

Les archives départementales seront donc fermées cet hiver du 25 au 31 décembre, réouverture le 2 janvier au matin.

La réservation de documents pour le jour même

Vous pouviez réserver par téléphone trois documents pour le lendemain. Il est désormais possible de le faire pour le jour-même : il vous suffit d'avoir un numéro de lecteur validé pour l'année et de connaître les cotes des documents que vous désirez consulter. Pratique si vous habitez loin ou ne pouvez venir aux Archives qu'à l'heure du déjeuner.

Quand ça ne marche pas...

La plupart des internautes qui nous signalent un dysfonctionnement sur les archives en ligne le résolvent en mettant à jour leur navigateur (Chrome, Firefox, Internet explorer...). Si cela ne fonctionne toujours pas, ils changent de navigateur. Notre visualiseur fonctionne généralement bien avec **une version à jour** du navigateur Google Chrome. Nous conseillons également d'accéder à nos archives en ligne en passant par la page d'accueil de notre site et non via un raccourci. En effet, un raccourci un peu ancien vers notre page Archives en ligne pourrait ne pas avoir pris en compte les mises à jour récentes.

Newsletter

Une newsletter mensuelle est envoyée à tous ceux qui en ont fait la demande. En plus des principaux rendez-vous du mois à venir tels que conférences, ateliers ou autres propositions, vous y trouverez l'actualité pratique du service (fermetures non programmées...) et ses publications récentes.

Pour la recevoir envoyez-nous un mail sur archives-departementales@isere.fr

Abonnement

Vous avez été intéressé par ce numéro de *Chroniques d'Archives* ? Vous désirez continuer à le recevoir ? Il faut vous abonner. Cet abonnement est totalement gratuit, faites-le par courrier ou par mail (si vous vous êtes déjà abonné, il n'est pas utile de vous réabonner, signalez nous simplement si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre). Vous pourrez également télécharger les numéros à venir, ainsi que les précédents, sur le site des Archives de l'Isère www.archives-isere.fr

La trouvaille de l'archiviste Week-end à Londres

Ce plan de Londres se trouve dans une liasse de correspondances et de comptes sans aucun ordre apparent. Rien, ni dans les lettres ni dans les comptes n'a permis de savoir s'il a été utilisé. Peut-être juste à rêver de voyage ? Ce document a un jumeau conservé à la Bibliothèque de l'Université de Princeton (USA) et c'est dans le catalogue de cette dernière que nous apprenons qu'il a été dessiné par Robert Baker en 1792. [14 J Manteyer] *en cours de classement*

Direction / Hélène Viallet
Responsable de la
publication / Natalie Bonnet
Photographies /
Jean-Paul Guillet et
Archives départementales
et métropolitaines du Rhône
04 76 54 37 81
www.archives-isere.fr

Guide Wegweiser

- 1 St Pauls Church
- 2 Bow Church
- 3 Mansion House
- 4 Monument
- 5 Tower
- 6 London Bridge
- 7 Haven, on Port
- 8 Glass House
- 9 Blackfriars Road
- 10 Christs Church
- 11 Westminster Bridge
- 12 Parliament House
- 13 Westminster Abbey
- 14 White Hall
- 15 Horse Guards
- 16 Albion Place
- 17 Somerset House
- 18 Drury Lane Theatre
- 19 Thames's River
- 20 Temple building de Garden
- 21 Blackfriars Bridge
- 22 St. Bride's Church
- 23 Fleet Market
- 24 College of Physicians
- 25 Rotunda
- 26 Castle Gallery
- 27 Evelyns Gallery
- 28 C. Cutty

Panorama London

1 St Pauls Kirche	17 C. Cutty
2 Bow Kirche	18 Rotunde
3 Lond. Aungers Pallast	19 Rotunde de Westminster
4 Denk. u. Kinde	20 Temple u. son Garten
5 Great Castle	21 Blackfriars Brücke
6 London Brücke	22 St. Bride's Kirche
7 d. Haven	23 Fleet Markt
8 Glass Haus	24 Collegium der Doctores
9 Blackfriars Brücke	25 Rotunde
10 Christs Kirche	26 Castle Gallerie
11 Westminster Brücke	27 Evelyns Gallerie
12 Parliament Haus	28 C. Cutty
13 Westminster Abbey	
14 White Hall	
15 Horse Guards	
16 Albion Place	
17 Somerset Pallast	
18 Drury Lane Theatre	
19 Theatrische Hof	
20 Tempel Gebäude u. Garten	
21 Blackfriars Brücke	
22 St. Bride's Kirche	
23 Fleet Markt u. Brücke	
24 Collegium der Doctores	
25 Rotunde	
26 Castle Gallerie	
27 Evelyns Gallerie	
28 Der Aufgang	

